

Module de soutien en réseau aux élèves primo-arrivants britanniques

Renseignements utiles

Académie de Poitiers

Nom et adresse complète de l'école ou l'établissement : **Clg Albert Micheneau, Route de chef Boutonne 16240 VILLEFAGNAN**

Téléphone : **05.49.31.61.67**

Fax : **05.45.31.69.30**

Mél de l'école ou de l'établissement : **0160115n@ac-poitiers.fr**

Adresse du site de l'école ou de l'établissement Les collèges de Mansle, Aigre, Ruffec, Champagne Mouton, Villefagnan et le L.P de Ruffec

Coordonnées du coordonnateur de projet : **principal du collège de Villefagnan M.Leporati**

Classe(s) concernée(s) ou niveau(x) concerné(s) : **tout niveau, collège primo arrivant**

Discipline(s) concernée(s) : **Français langue étrangère**

Durée prévue de l'expérimentation : **3 ans**

Lien(s) web de l'écrit

Expérimentation d'impulsion nationale, académique ou d'initiative locale

Le résumé :

Six chefs d'établissement, cinq collèges et un LP, se sont regroupés pour créer un module de soutien de trois heures hebdomadaires pour les élèves primo-arrivants britanniques. Grâce au regroupement des élèves concernés, l'effectif, devenu plus important, a permis de créer un module et de l'affecter à un enseignant formé.

Ainsi chaque EPLE peut-il proposer à un primo-arrivant britannique, à n'importe quel moment de l'année scolaire, quel que soit son niveau, un dispositif de soutien spécifique pour l'apprentissage du français, vecteur premier de l'intégration.

Sélectionner les éléments-clés : ne garder que les éléments choisis et renseigner la dernière colonne sous forme de liste succincte.

STRUCTURES	CHAMP DE LA LOI	THEMATIQUES	TYPES DE DÉROGATION	ASPECTS NOVATEURS
Collège	2/L'enseignement des disciplines 4/ La coopération avec les partenaires du système éducatif	-Enseignement des disciplines -Langues -Élèves à besoins spécifiques -Prévention de l'illettrisme		<i>Association de 6 établissements ruraux afin de créer un module pour primo arrivants britanniques</i>

Premier bilan de l'expérimentation

Date de la validation par l'autorité académique : 18.12.2006

1/ la mise en œuvre de l'expérimentation :

- **les objectifs :**

- accueillir et intégrer les élèves britanniques primo-arrivants à n'importe quel moment de l'année scolaire quel que soit le niveau de l'élève.
- créer un module de soutien de compétences langagières
- affecter ce module à un enseignant qualifié FLE

- **la description de la démarche**

Les collèges de Mansle, Aigre, Ruffec, Champagne Mouton, Villefagnan et le L.P de Ruffec se sont regroupés pour créer un module de soutien pour les élèves primo-arrivants britanniques. Ils ont cours tous les mercredis matins, de 7h50 à 11h50, au collège de Ruffec(collège géographiquement le plus central par rapport aux autres EPLE).

Le professeur est madame DE FUISSEAUX qui a une formation Master FLS.

Le soutien est scindé en périodes. Une période s'étend sur environ 6 à 7 semaines, soit de petites vacances à petites vacances.

Un élève peut être reconduit sur plusieurs périodes.

- **les indicateurs choisis**

- Présence des élèves
- Effectif réel pour chaque session
- Plus-value pédagogique dans la maîtrise de la langue

- **les partenariats éventuels**

2/ les effets attendus (et inattendus...) chez les élèves et l'impact dans l'établissement

Dépasser le soutien habituel avec un adulte volontaire,(souvent non formé aux techniques FLE) dans l'axe remédiation des 6 établissements.

3/ les éléments facilitateurs et les freins

Nous avons choisi le collège de Ruffec car c'est l'établissement le plus central quant aux circuits des transports parmi les six EPLE.

Il faut remarquer cependant que depuis septembre, les élèves sont en grande majorité accompagnés par leurs parents.

Nous pensions que le transport risquait d'être un frein pour obtenir l'accord des parents. Ce n'est actuellement pas le cas.

La liaison entre le professeur du module et les équipes pédagogiques des différents EPLE mérite d'être renforcée. Actuellement elle repose sur le retour oral des chefs d'établissement et la transmission d'une copie du cahier de texte du module. Nous pourrions envisager un échange des boîtes électroniques en début d'année ainsi qu'une rencontre entre les professeurs principaux et le professeur du module à la pré-rentrée (pour deux établissements) et lors de la première commission.

L'existence du module est conditionnée par l'attribution d'une dotation horaire de quatre heures au collège support, le professeur du module a donc un statut de vacataire. D'une année sur l'autre, il peut ne pas être reconduit. Or, la légitimité du module tient à sa spécialité. Il faudra œuvrer pour qu'il le module puisse bénéficier d'un professeur titulaire Education nationale ayant la spécialité du FLE/FLS. Une piste sera sans doute de trouver un professeur, sur la base du volontariat, parmi les six EPLE.

Le module évoluera quant à sa légitimité en fonction des effectifs de primo-arrivants britanniques. Il apparaît pour l'instant un besoin réel. Il faudra suivre la courbe des inscrits dans ce module dans les deux prochaines années.

4/ le rôle éventuel d'une instance pédagogique dans le projet d'établissement (commission permanente, conseil pédagogique, conseils d'enseignement ...)

Voir au-dessous

5/ les modalités d'évaluation interne

Une commission a pour rôle de valider les entrées et sorties du module à chaque session. Elle est composée des six chefs d'établissement. Elle invite systématiquement le professeur du module pour entendre son expertise sur chaque élève. Elle peut inviter toute personne, notamment les professeurs principaux des élèves concernés, qui peuvent apporter un éclairage sur le niveau de l'élève et son évolution scolaire aux membres de la commission.

La commission s'appuie aussi sur le dossier remis par le chef d'établissement d'origine. Il comprend des informations d'ordre administratives mais aussi pédagogiques. Les parents donnent leur accord écrit pour une entrée éventuelle dans le dispositif.

Des bilans intermédiaires avec l'équipe pédagogique de l'établissement sont prévus.

6/ un premier bilan de l'action au vu des indicateurs choisis

De nombreux points positifs sont à dégager :

- chaque EPLE peut proposer à un primo-arrivant britannique, à n'importe quel moment de l'année scolaire, quel que soit son niveau, un dispositif de soutien spécifique pour l'apprentissage du français, vecteur premier dans l'intégration,
- les élèves sont présents et travaillent ; les progrès langagiers sont notables, leur intégration est réelle,
- les parents sont heureux de pouvoir compter sur un moment adapté d'apprentissage de la langue. Ils sont partis prenante en accompagnant leur enfant chaque mercredi avec une grande régularité.
- depuis le début de cette expérience, la moyenne par session est de 13 élèves. On remarque une stabilité des élèves, un noyau dur qui permet de créer une identité au groupe.

7/ la poursuite ou la réorientation de l'expérimentation

Le module évoluera quant à sa légitimité en fonction des effectifs de primo-arrivants britanniques. Il apparaît pour l'instant un besoin réel. Il faudra suivre la courbe des inscrits dans ce module dans les deux prochaines années.

8/ autre remarque